



# **RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL GENERAL**

## **Postulat**

pour l'élaboration d'un rapport annuel concernant les activités liant la commune de Sierre et le parc naturel régional Pfyng-Finges (accepté en séance du Conseil général du 24.02.2021)

Août 2021



## 1 TEXTE DU POSTULAT

Un postulat demandant l'élaboration d'un rapport annuel concernant les activités liant la commune de Sierre et le parc naturel régional Pfyng-Finges a été déposé le 9 décembre 2020. Le 24 février 2021, le Conseil général l'a accepté. Il est reproduit ci-dessous :

Sierre, le 9 décembre 2020

### **Postulat pour l'élaboration d'un rapport annuel concernant les activités liant la commune de Sierre et le Parc Pfyng-Finges**

En automne 2019, la Commission du Développement durable a reçu pour mandat d'analyser le renouvellement de la Convention liant la commune de Sierre et le Parc naturel régional Pfyng-Finges. Durant ce travail, les membres de la commission ont unanimement relevé que les activités du Parc impliquant la commune ou situées sur le territoire communal manquaient de visibilité. En conséquence, un sentiment d'appartenance et d'adhésion au Parc naturel fait défaut au sein de la population sierroise. De plus, pour qui s'intéresse aux activités du Parc développées à Sierre, force est de constater que les sources d'informations sont lacunaires. Cela est d'autant plus regrettable que la participation financière de Sierre est – de loin – la plus élevée des communes du Parc. Un meilleur travail de communication devrait par conséquent être fourni de la part des autorités sierroises.

#### **Conclusion**

Les conseillers généraux soussignés, tous membres de la commission Développement Durable, déposent le présent postulat demandant à la municipalité de présenter, chaque année, un rapport sur les activités liant la commune et le Parc Naturel Pfyng-Finges. Afin de suivre l'évolution de cette collaboration année après année, ce rapport devrait contenir des indicateurs ainsi qu'un bilan comptable détaillé.

Marie-Josée de Praet

Lidia Petris

Christoph Schumacher

Dischinger Chablay

Jérémy Saniez

Michael Siggauer

M. Kranjak



---

## 2 **REPONSE**

### 2.1 **Préambule**

Le Bois de Finges, la plus grande pinède d'Europe, est un patrimoine à conserver. Cette idée est à l'origine du vaste projet de parc naturel régional, initié par le Canton en 1997. Pour appuyer cette démarche, les communes voisines du Bois de Finges - à savoir Sierre, Salquenen, Varone et Loèche - ont déclaré leur volonté politique de conserver ce site naturel en créant la fondation de l'association « Espace de vie et de découverte Pfyng-Finges » (EVD Pfyng-Finges) en 2000.

En 2005, Pfyng-Finges est devenu le premier parc naturel de notre canton grâce à sa reconnaissance par le Grand Conseil et par la Confédération. Sierre ainsi que les autres communes de « Finges » ont suivi la volonté de leur Conseil général ou assemblée primaire en signant la convention liant les Communes avec le parc naturel régional Pfyng-Finges pour une durée déterminée de 10 ans. Cette convention arrive à son terme au 31.12.2022, mais grâce au succès de ce parc d'envergure régionale, l'exécutif communal (Conseil municipal) et le législatif (Conseil général) ont approuvé, à l'unanimité, le renouvellement de la convention entre la Ville et le parc Pfyng-Finges jusqu'au 31.12.2032.

La présidence du conseil d'administration du parc naturel régional Pfyng-Finges est assurée par M. Olivier Salamin, vice-président de la Ville de Sierre. Ce rôle stratégique au sein de l'organe de gouvernance permet d'y faire valoir les intérêts et besoins de la Cité du Soleil.

### 2.2 **Parc d'importance nationale**

Notre pays compte actuellement 19 parcs naturels régionaux dont deux en Valais (Pfyng-Finges et Binntal). Notre région est la pionnière cantonale par la création du parc naturel régional Pfyng-Finges ; aujourd'hui la Vallée du Trient a déposé un dossier pour protéger et valoriser sa région.

La Confédération distingue trois catégories de parcs :

- parcs nationaux
- parcs naturels régionaux
- parcs périurbains

Pfyng-Finges est reconnu comme étant un « parc naturel régional d'importance nationale » par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

Source

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/paysage/info-specialistes/conserver-et-developper-la-qualite-du-paysage/paysages-d-importance-nationale/parcs-d-importance-nationale.html>

Grâce à ce classement, le parc naturel régional Pfyng-Finges bénéficie de plusieurs outils et leviers permettant l'application de sa charte :

- label « parcs » décerné par l'OFEV pour une durée de 10 ans. Il est renouvelable. Le label est aussi utilisé à des fins de développement du tourisme durable
- aides financières : le parc est subventionné à 63 % par la Confédération et le Canton (le détail du financement est traité sous le point « 2.3 *Financement du parc naturel régional de Pfyng-Finges* »).
- label « produits » : des producteurs locaux respectant la charte peuvent faire labelliser leurs produits. La gamme est large : on y trouve des vins, produits de boulangerie, jus, etc.



## 2.4 Financement du parc naturel régional de Pfyn-Finges

Financement Pfy-Finges 2020			
Instance	Montant	Pourcentage	Commentaire
Confédération	CHF 1'065'000		montant fixe déterminé pour 2020 - 2024
Canton	CHF 545'000		montant fixe déterminé pour 2020 - 2021
<b>Part collectivités</b>	<b>CHF 1'610'000</b>	63%	
Communes	CHF 200'000		dont CHF 42'000.- par Sierre
<b>Part communes</b>	<b>CHF 200'000</b>	8%	
Loterie romande	CHF 150'000		montant variable
FMV	CHF 100'000		montant fixe
autres	CHF 490'000		montant variable
<b>Part tiers</b>	<b>CHF 740'000</b>	29%	
<b>Total</b>	<b>CHF 2'550'000</b>	<b>100%</b>	



En 2019 et 2020, la Ville de Sierre a contribué au parc Pfyng-Finges par une cotisation annuelle de CHF 42'000.– et a bénéficié des contre-prestations suivantes :

<b>2019</b>		
	<b>Valeur des prestations</b>	
	<b>Valeur des prestations</b>	<b>Cotisation</b>
<b>Projet Petit-Bois</b>		
Coûts de gestion de projet	2'500.00 CHF	
Mise en place du projet	6'688.20 CHF	
Giger Graphics	2'450.00 CHF	
Caméléon	11'319.30 CHF	
Mise en place panneaux	2'237.25 CHF	
<b>Projet Mondereche</b>		
Néophytes - triage forestier	861.60 CHF	
Barrière en bois - triage forestier	31'068.00 CHF	
Barrière en bois	819.60 CHF	
Haie parcelle 2750	1'628.60 CHF	
Plantations parcelle 2750	200.00 CHF	
	<b>59'772.55 CHF</b>	
<b>Tour Art Science</b>		
Interventions à la Tour art sciences	30'000.00 CHF	
<b>Total</b>	<b>89'772.55 CHF</b>	<b>42'000.00 CHF</b>
Valeur ajoutée pour la Ville de Sierre		47'772.55 CHF
<b>Excursions / journées didactiques</b>		
Fondation Rilke	3 jours	
Notre-Dame de Lourdes	1 jour	
Passe vacances ASLEC	1 semaine	
Journée respect	9 jours	
CO Goubing, CleanDay	1 jour	



2020		
	Valeur des prestations	Cotisation
<b>Chemin de randonnée</b>		
Mise en état, barrière en bois et passerelle	25'460.30 CHF	
<b>Exposition "vigne et nature"</b>		
Réalisation de l'exposition « vin et nature »	107'500.00 CHF	
<b>Cours pour adultes</b>		
Néophytes invasives sur Sierre	800.00 CHF	
<b>Cours de formation continue destiné aux parcs et jardins</b>		
Néophytes invasives sur Sierre	0.00 CHF	
<b>Total</b>	<b>133'760.30 CHF</b>	<b>42'000.00 CHF</b>
Valeur ajoutée pour la Ville de Sierre		91'760.30 CHF
<b>Excursions / journées didactiques</b>		
« Petit-Bois, grand poète »	1 jour	

Les subventions des Communes permettent aussi d'assurer de la pérennité du parc naturel régional Pfyng-Finges. Avec ce financement, il réalise les tâches essentielles, indispensables au bon fonctionnement d'un parc naturel, soit :

#### **Maintien du label « parc naturel »**

- respect de la charte
- planification des activités sur quatre ans
- audits spontanés par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)
- respect de la législation cantonale

#### **Assurer la qualité**

La qualité doit être assurée en permanence et est vérifiée par les audits de « Valais excellence ».

#### **Gestion du centre nature et paysage**

Le centre est ouvert au grand public et les visiteurs sont accueillis tous les jours de la semaine.

#### **Contrôle de gestion**

Le parc naturel est responsable de ses comptes et veille à l'allocation des subventions conformément aux dispositions de l'OFEV.

#### **Promotion de la région**

La communication dans les médias à l'échelle cantonale, mais surtout nationale et internationale, fait partie des missions du parc naturel. En complément, la visibilité de l'ensemble de la région est améliorée grâce à la présence du parc sur différentes cartes touristiques, réseaux et plates-formes de communication.

#### **Foires**

La région de Pfyng-Finges est aussi représentée dans plusieurs foires dans l'année.

#### **Projets communaux subventionnés**

Les spécialistes du parc sont à disposition des Communes membres pour tout conseil ou direction de projet.



---

## 2.5 Projets réalisés en relation avec la Ville de Sierre

### Année 2019

#### **Petit-Bois de la plaine Bellevue**

Mise en place d'un sentier didactique avec des panneaux d'information expliquant les aspects historiques de ce site naturel urbain. Les visites guidées effectuées par Pfynges coïncidaient avec l'inauguration du skateparc à côté de la nouvelle école de commerce.

#### **Aménagement de la barrière le long de la Mondrèche**

Rénovation de la barrière en bois bordant la Mondrèche augmentant l'attractivité du chemin pour les citoyens.

#### **Excursions scolaires et découverte de la nature**

Le parc naturel régional de Pfynges a aussi organisé des sorties pour les enfants du district de Sierre telle que l'ascension de « l'Illhorn » intitulée « les jeunes au sommet ».

D'autres sorties didactiques ou activités en étroite collaboration avec l'institut « Notre-Dame de Lourdes » ou l'ASLEC ont fait partie du programme de sensibilisation annuel destiné aux Sierroises et Sierrois.

#### **Collaboration avec la fondation Rilke**

Le partenariat entre la fondation et Pfynges permet de compléter les offres touristiques mettant un lien entre l'environnement et la culture (« Petit-Bois, grand poète » où le lien entre nature et poésie est établi).

Par conséquent, l'attractivité touristique de la région sierroise est améliorée grâce à une communication ciblée en étroite collaboration avec l'Office du tourisme. Par ailleurs, le parc naturel de Pfynges est un point d'attraction d'envergure nationale, voire internationale.

### Année 2020

Cette année a été marquée par la pandémie COVID-19 imposant plusieurs restrictions majeures temporelles qui ont entraîné l'annulation de nombreuses activités.

#### **Petit-Bois de la plaine Bellevue**

Organisation de visites guidées dans le Petit-Bois et le musée Rilke (nombre de participants limité conformément aux règles en vigueur).

#### **Atelier : lutte contre les néophytes invasives**

Une formation continue sur les plantes envahissantes a été mise en place en collaboration avec la Ville de Sierre. MM. Alain Broccard, Eric Masserey et Frédéric Rinaldi ont contribué à ce cours de sensibilisation. Elle a débuté par les aspects théoriques (Quelles sont ces plantes ? Comment sont-elles reconnues ? Quelle est la meilleure stratégie pour conserver nos plantes domestiques et lutter contre les néophytes envahissantes), suivie par une partie pratique.

#### **Exposition « Vigne et nature »**

Réalisation de l'exposition « Vigne et nature » au Musée de la vigne et du vin, dans le quartier de « Villa ».

### 2.5.1 Amélioration de la communication

Pour augmenter la transparence sur les activités du parc Pfynges, le Conseil municipal a décidé en date du 2 mars 2021 de déléguer cette tâche à la promotion économique. Elle doit élaborer, en collaboration avec le parc naturel, un rapport annuel destinés au Conseil général.



---

Toutefois, pour donner une information rapide aux membres du Conseil général, la stratégie de communication suivante a été retenue :

- transmission du rapport d'activités 2020 aux Conseillers généraux
- envoi (par courriel) du programme des activités 2021 aux Conseillers généraux
- envoi par courriel, en automne 2021, d'un document indiquant les communications effectuées par le parc en 2021 (articles de presse, encarts publicitaires, flyers, campagnes dans le journal de Sierre, etc.)
- envoi annuel aux membres du Conseil général d'un rapport d'activités spécifique liant Pfyng-Finges et la Ville de Sierre, complété par les différents services (Office du tourisme, service environnement et biodiversité, culture et aménagement du territoire) durant le premier semestre de l'année suivant l'exercice décrit.

Pierre Berthod  
*Président*

Jérôme Crettol  
*Secrétaire municipal*

Sierre, le 10 août 2021